

DEPARTEMENT DU NORD

 ARRONDISSEMENT DE DOUAI

 CANTON DE SIN-LE-NOBLE

REPUBLIQUE FRANCAISE



COMMUNE DE VRED

Tél. 03.27.90.51.33
2025-008

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2025

<u>Date de la convocation</u> : 3 Avril 2025	L'An Deux Mil Vingt-Cinq, le Huit Avril à 18 H 30, le Conseil Municipal de la Commune de VRED s'est réuni en séance ordinaire en Mairie, sous la Présidence de Madame Marie-Françoise FALEMPE, Maire				
<u>Date d'affichage de la convocation</u> : 3 Avril 2025	Membres	Présents	Absents	Donne pouvoir à	
<u>Nombre de conseillers</u> : En exercice : 12 Quorum : 7 Présents : 9 Pouvoirs : 3 Votants : 12	Madame FALEMPE Marie-Françoise	X			
	Madame DUQUESNE Laurence	X			
	Monsieur SOQUET Éric	X			
	Monsieur KEERSTOCK Daniel	X			
	Madame TRIOLO Accursia	X			
	Monsieur MAITTE Yves			X	TRIOLO Accursia
	Monsieur HARDY Frédéric			X	SOQUET Eric
<u>Secrétaire de Séance</u> : Laurence DUQUESNE	Monsieur ZEIMEN Nicolas			X	KEERSTOCK Daniel
	Madame CARPEZA Elodie	X			
	Madame HALLANT Dany	X			
	Monsieur BONNET Guy	X			
	Monsieur FOUCAUT Alain	X			
<u>Objet de la délibération</u> : Désignation du secrétaire de séance	Sens du Vote : Adoption Votes Pour : 12 Votes Contre : 0 Abstention : 0				

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de procéder à cette désignation par un vote à main levée et désigne Madame Laurence DUQUESNE pour remplir cette fonction.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,

Laurence DUQUESNE

Le Maire,

Marie-Françoise FALEMPE

Certifie exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le 14 AVR. 2025 et de la publication le 14 AVR. 2025

Le Maire,

Marie-Françoise FALEMPE

